

MÉMOIRES

DE

M<sup>ME</sup> DE MOTTEVILLE.

---

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ.

---

# MÉMOIRES

DE

M<sup>ME</sup> DE MOTTEVILLE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

COLNET, LIBR., QUAI MALAQUAIS, N<sup>o</sup> 9;  
PILLET AÎNÉ, RUE CHRISTINE, N<sup>o</sup> 5.

—  
1822.

# MÉMOIRES

DE

M<sup>ME</sup> DE MOTTEVILLE.

ANNÉE 1644.

---

VOILA donc la cour sans troubles, et la reine sans importants. Tout le reste se rangea du côté du ministre, et chercha son établissement par sa protection. Il ne restoit plus auprès de la reine que la marquise de Senecé, qui n'étant pas mise de sa main, n'en pouvoit être aimée, d'autant plus qu'elle la vouloit gouverner à sa mode, et qu'elle avoit voulu placer l'évêque de Limoges son parent au premier degré de la faveur. Elle prétendit qu'on la fit duchesse, et qu'on déclarât ses petits enfants princes, à cause du nom de Foix qu'ils portent; de sorte qu'elle avoit de la peine à se voir contrainte sous une autorité

qui resserroit son ambition dans les seules prérogatives de sa charge ; mais , comme elle étoit fort inégale , elle avoit de ces contrariétés que les Espagnols appellent *allibaxos* ; car tantôt elle pestoit comme les autres , tantôt elle le recherchoit avec de grandes soumissions , et se louoit de la moindre douceur qu'il lui disoit ; et comme ces mouvements d'amitié et de haine pour et contre lui étoient alternatifs , les bonnes ou les mauvaises paroles qu'elle tiroit de lui étoient indifférentes , et l'on ne pouvoit dire si elle étoit bien ou mal à la cour , où elle demouroit sans aucun crédit.

Au commencement de la régence , la reine avoit établi un conseil de conscience , où se jugeoient toutes les affaires qui concernoient les bénéfices qu'elle vouloit donner à des gens de bien. Ce conseil subsista tant que le ministre , voyant son autorité traversée , demeura dans quelque retenue ; mais aussitôt qu'elle fut tout-à-fait affermie , il voulut disposer à son gré et sans aucune contradiction des bénéfices , comme de tout le reste , ou que ceux à qui la reine les donneroit fussent de ses amis , sans trop se soucier qu'ils fus-

sent bons serviteurs de Dieu , disant qu'il croyoit qu'ils l'étoient tous. Ce conseil ne servit donc qu'à exclure ceux qu'elle ne vouloit pas favoriser ; et quelques années après, il fut entièrement aboli , à cause que le Père Vincent , qui en étoit le chef , étant un homme tout d'une pièce , qui n'avoit jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour , dont il ne connoissoit pas les manières , fut aisément tourné en ridicule , parce qu'il étoit presque impossible que l'humilité , la pénitence et la simplicité évangélique s'accordassent avec l'ambition , la vanité et l'intérêt qui y règnent. Celle qui l'avoit établi auroit fort souhaité de l'y maintenir ; c'est pourquoi elle avoit encore quelques longues conversations avec lui sur les scrupules qui lui en étoient toujours demeurés ; mais elle manqua de fermeté en cette occasion , et laissa souvent les choses selon qu'il plut à son ministre , ne se croyant pas si habile que lui , et ne croyant pas l'être autant qu'elle l'étoit en beaucoup de choses ; ce qui fut cause qu'il lui étoit aisé de la persuader de tout ce qu'il vouloit , et de la faire revenir , après quelque

résistance , aux choses qu'il avoit résolues. Je sais néanmoins que dans le choix des évêques , particulièrement , elle a eu une très-grande peine à se rendre , et qu'elle en a eu bien davantage , quand elle eut reconnu qu'elle avoit suivi ses avis trop facilement sur cet important chapitre ; ce qu'elle ne faisoit pas toujours , et jamais sans consulter en particulier , ou le Père Vincent , tant qu'il a vécu , ou d'autres qu'elle a cru gens de bien ; mais elle a été quelquefois trompée par la fausse vertu de ceux qui prétendoient à la prélature , et dont les personnes de piété , sur qui elle se reposoit de cet examen , lui répondoient peut-être un peu trop légèrement. Cependant , malgré l'indifférence que son ministre a paru avoir sur ce sujet , Dieu a fait la grâce à cette princesse de voir la plupart de ceux qui , pendant sa régence , ont été élevés à cette dignité , satisfaire à leur devoir , et faire leurs fonctions avec une sainteté exemplaire.

La reine avoit mis dans les finances le président de Bailleul , homme de bien , et juge fort intègre , mais trop familiarisé et trop

doux pour cette charge , où la justice n'est pas la principale qualité qui soit nécessaire. Il étoit important au cardinal Mazarin de le changer pour un moins régulier et plus dur que lui. Il ne voulut pas d'abord le chasser ; mais il mit sous lui d'Heмери , pour contrôleur général , avec tout le pouvoir dont cette charge le rendoit capable , pour l'installer peu à peu , et en faire un surintendant des finances tout-à-fait à sa dévotion ; ce qui arriva bientôt après. En même temps , la reine , qui vouloit ôter Chavigni du conseil , où le cardinal n'étoit pas bien aise de le voir exercer la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères , dont il étoit fort capable , et qu'il avoit eue de Boutillier , son père , et par laquelle , ayant le maniement des plus grandes affaires qui s'y examinent , il avoit nécessairement quelque part au ministère , lui ordonna de s'en défaire , et de la vendre au comte de Brienne , qui vendroit celle qu'il avoit de la maison du roi à Duplessis-Gue-negaud ; et comme elle le considéroit , non-seulement par sa probité et par l'amitié qu'elle avoit pour la comtesse de Brienne , elle lui fit

donner 200,000 liv., pour aider à payer celle qu'on lui vendoit 500,000 liv. Le cardinal Mazarin n'ayant plus personne dans le conseil qui pût lui donner quelque jalousie, le comte de Brienne ne faisoit aucune difficulté de signer toutes les dépêches comme on les lui envoyoit. Il ne restoit plus que la charge de secrétaire d'état de la guerre, que des Noyers, qui avoit été disgracié par le feu roi, avoit; et dont il fit donner la commission à le Tellier, qu'il avoit connu en Italie, et qui en eut bientôt le titre par la mort de des Noyers; et par ce moyen, il eut le plaisir de faire tout seul les quatre charges de secrétaire d'état, et les titulaires ne furent que ses commis.

Après avoir parlé de l'état où étoit la cour, je crois qu'il est juste de dire quelque chose de particulier de la reine. Elle s'éveilloit pour l'ordinaire à dix ou onze heures, et les jours de dévotion à neuf, qu'elle faisoit une longue prière, avant que d'appeler celle qui couchoit auprès d'elle. Quand on avoit annoncé son réveil, ses principaux officiers lui venoient faire leur cour, et souvent d'autres personnes y entroient, et particulièrement certaines

dames qui lui venoient parler des aumônes de charité qui étoient à faire à Paris, dans toute la France, et même au dehors; car ses libéralités, en tout temps, étoient grandes, et s'étendoient généralement sur tout ce qui regardoit la piété, son application étant sans relâche à tous les besoins qu'on avoit de sa protection et de sa justice. Les hommes n'étoient pas exclus de ses audiences: dans ces premières heures, elle en donnoit souvent à plusieurs, et entroit dans toutes les affaires dont ils lui parloient, selon qu'elle le jugeoit nécessaire. Le roi ne manquoit jamais, non plus que Monsieur, de la venir voir dès le matin, pour ne la quitter qu'à l'heure de leur retraite, excepté dans les heures de leur repas et de leurs jeux, l'enfance ne leur permettant pas encore de manger avec elle, comme ils le firent depuis. Quand ceux qui avoient eu à parler à elle avoient eu leur audience, elle se levoit, prenoit une robe de chambre, et après avoir fait une seconde prière, elle déjeûnoit de grand appétit. Elle prenoit ensuite sa chemise, que le roi lui donnoit en la baisant tendrement, et cette

coutume lui a duré long-temps. Après avoir mis son corps de jupe , avec un peignoir , elle entendoit la messe fort dévotement , et , cette sainte action finie , elle venoit à sa toilette. Il y avoit alors un plaisir non pareil à la voir coiffer et habiller ; elle étoit adroite , et ses belles mains , en cet emploi , faisoient admirer toutes leurs perfections. Elle avoit les plus beaux cheveux du monde ; ils étoient fort longs et en grande quantité ; ils se sont conservés long-temps , sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habilloit avec le soin et la curiosité permise aux personnes qui veulent être bien sans luxe , sans or ni argent , sans fard , et sans façon extraordinaire. Il étoit néanmoins aisé de voir , à travers la modestie de ses habits , qu'elle pouvoit être sensible à un peu d'amour-propre. Après la mort du feu roi , elle cessa de mettre du rouge , ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint , au lieu de rien diminuer de son éclat , on l'en estima davantage ; et l'approbation publique obligea les dames à suivre son exemple. Elle prit alors la coutume de garder la chambre un jour ou

deux, pour se reposer de temps en temps, et ne voir que les personnes qui lui étoient plus familières, et la pouvoient moins importuner. Dans les autres jours, elle donnoit facilement audience à tous ceux qui la lui demandoient, tant sur les affaires générales que sur les particulières. Comme elle avoit du bon sens et beaucoup de raison, elle les satisfaisoit tous par des réponses accompagnées de bonté; et ceux qui l'aimoient auroient toujours voulu qu'elle eût agi par ses propres lumières, comme d'abord elle en avoit eu l'intention, pour éviter le blâme qu'elle avoit vu donner au feu roi, qui avoit trop abandonné son autorité au cardinal de Richelieu, disant souvent à ses serviteurs qu'elle n'en vouloit pas faire autant; mais, par malheur pour ceux qui étoient à elle, ses résolutions furent affoiblies par le désir du repos, et par la peine qu'elle trouva dans la multiplicité des affaires qui sont inséparables du gouvernement d'un grand royaume. Dans la suite des temps, elle devint plus paresseuse, et apprit, par son expérience, que Dieu n'a pas placé des rois sur des trônes pour ne point agir, mais pour

souffrir quelques-unes des misères qui sont attachées à toutes sortes d'états.

La reine ne dinoit pas souvent en public, servie par ses officiers, mais presque toujours dans son petit cabinet, servie par ses femmes. Après son dîner, elle alloit tenir le cercle, ou bien elle sortoit, et alloit voir des religieuses, ou faire quelques dévotions, d'où étant revenue, elle se donnoit encore quelque temps aux princesses et aux dames de qualité qui venoient faire leur cour. M. le duc d'Orléans, M. le Prince et le duc d'Enghien, la venoient voir, et le cardinal Mazarin n'y manquoit jamais à la belle heure du soir, que la conversation se faisoit publiquement entre la reine, les princes et le ministre; ce qui faisoit qu'en ce temps la cour étoit fort grosse; la reine se retiroit ensuite à son particulier. Le duc d'Orléans, après un entretien secret, s'en alloit au Luxembourg, et laissoit le cardinal Mazarin avec la reine: ce ministre y demeuroit quelquefois une heure, quelquefois plus. Les portes du cabinet demeuroient ouvertes. Après la sortie du duc d'Orléans, les gens de la cour, soit par

leur dignité , soit par leur faveur , pouvoient entrer dans la petite chambre du Palais-Royal joignant le cabinet , et y demeurer attendant la fin du conseil : quand il étoit fini , la reine , peu de temps après , donnoit le bon soir à tout ce qui s'appeloit le grand monde. La foule des grands seigneurs et des courtisans demouroit dans le grand cabinet , et c'étoit là que se pratiquoit sans doute tout ce que la galanterie et les folles intrigues pouvoient produire. Peu d'hommes , avec quatre ou cinq personnes de notre sexe , avoient l'honneur de rester avec la reine à toutes les heures où elle étoit en son particulier : ces hommes étoient le commandeur de Jars , Beringhen , Chandcnier , capitaine des gardes du roi ; Guittaut , capitaine des gardes de la reine , et Comminges , son neveu et son lieutenant. Quelquefois d'autres s'y fourroient , et la reine se plaignoit , en riant , de ce qu'ils y prenoient racine. Outre ceux que j'ai nommés , il y en avoit d'autres qui lui étoient agréables quand ils y vouloient demeurer , comme le maréchal de Grammont , Créqui , Mortemar , ceux enfin dont les grands noms

ou leurs charges portoient leurs privilèges avec eux. Pour des femmes, il n'y avoit que mademoiselle de Beaumont, madame de Bregis, ma sœur et moi, et madame Hebert, mère de madame de Bregis, quelquefois, mais rarement, qui n'étoit ni muette ni philosophe, et qui n'étoit guère écoutée; car madame de Senecé, dame d'honneur, étoit auprès du roi, et la place de madame de Hautefort n'étant pas remplie, nous avions seules cet avantage de passer plusieurs heures en particulier avec la plus grande reine du monde, et qui avoit beaucoup de bonté pour nous. Quand elle avoit donné le bon soir, et que le cardinal Mazarin l'avoit quittée, elle entroit dans son oratoire, où elle demouroit en prière plus d'une heure; puis après, elle en sortoit pour souper à onze heures. Son soupé fini, nous en mangions les restes, sans ordre ni mesure, nous servant pour tout appareil de sa serviette à laver, et du reste de son pain; et quoique ce repas fût mal ordonné, il n'étoit point désagréable, par l'avantage de ce qui s'appelle privauté, pour la qualité et le mérite des personnes qui s'y ren-